





Liberté Égalité Fraternité

SG6: Standard SRU (Structuration du Règlement d'urbanisme)

Institut national de l'information géographique et forestière



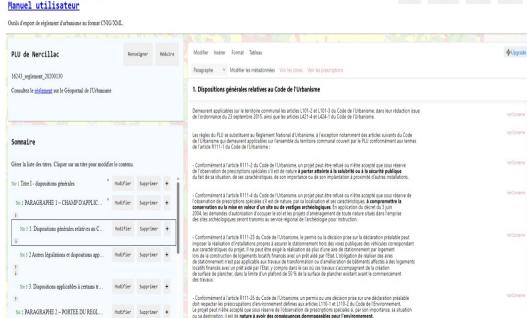
Evolution suite à la dernière réunion :

Plu:ReglementPLU. Readme



Nouveau Sauvegarder Importer Exporter

- Liberté Égalité Fraternité
- Mise à jour du document Standard CNIG PLU (suite à la suppression de l'attribut href dans la classe Titre)
- Amélioration de l'interface de saisie web
- Introduction d'une nouvelle classe PérimètreUnitaire (suite aux réunions d'instanciation)
- Rédaction du standard SRU niveau 2 en cours
- La dernière réunion du SG6 s'est déroulée le 05/09 et la prochaine aura lieu le 08/11







Standard Niveau 2

Le standard de niveau 2 définie une structure pour la modélisation des règles d'urbanisme, ce qui facilitera davantage la rédaction du règlement en proposant, par exemple des règles pré-définies.

La classe contenu définie dans le standard de niveau 1 permet de faire le lien avec le niveau 2 du standard. Le niveau 2 du standard est un enrichissement de cette classe.

Le niveau 2 permet l'articulation du contenu des articles d'urbanismes avec des règles structurées qui sont associées à des conditions et des contraintes.

Dans cet objectif deux classes abstraites « Contraintes Unitaires », « Conditions Unitaires » ont été ajoutées dans le modèle UML ainsi que des opérateurs logiques tels que ET/OU pour l'ajout ou la sélection des différents éléments de ces classes.





<u>Classes ConditionUnitaire et ContrainteUnitaire</u>

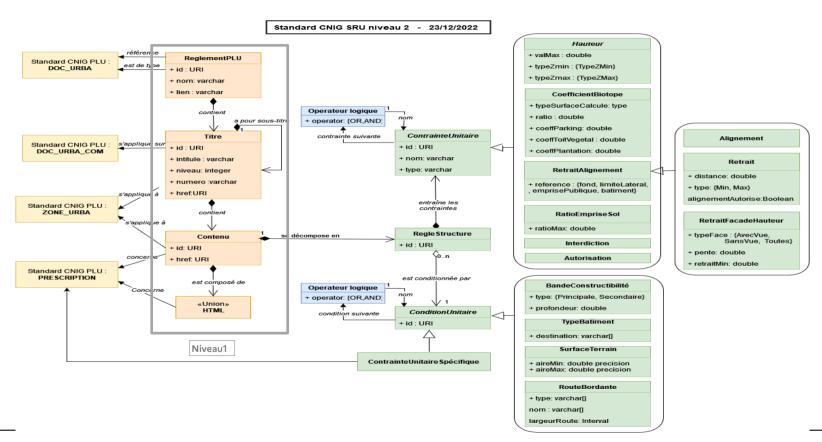
Ces deux classes abstraites peuvent avoir différents types d'implémentations:

La classe **ConditionUnitaire** définit une condition unitaire devant **être vérifiée** pour que la **contrainte s'applique**. Par exemples : « ConcerneParPrescription », « Route bordante », « TypeBatiment », « BandeConstructibilite », « SurfaceTerrain »

La classe **ContrainteUnitaire** définit une **contrainte à appliquer** sur une **parcelle**. Par exemple : « CoefficientBiotope », « Hauteur », « Autorisation/Interdiction », « RatioEmpriseSol », « RetraitAlignement », « RetraitFacadeHauteur »



IGN Modèle conceptuel de données (Niveau 2)





IGN Introduction de la classe PérimètreUnitaire

<u>Définition Périmètre</u>: cette notion recouvre deux notions possibles :

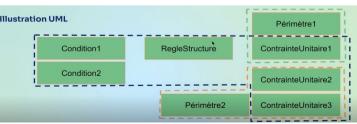
- La partie de la parcelle dans laquelle on applique la contrainte Unitaire
- La partie de bâtiment qui doit respecter cette contrainte unitaire soit dans la partie de la parcelle concernée soit la partie du bâtiment qui est affectée à un certain usage, c'est-à-dire qui est concernée par une règle de programmation.

Le **périmètre doit être compris au sens sémantique** du terme (sans géométrie), ce n'est pas un périmètre graphique sauf lorsqu'il fait le lien avec une prescription surfacique existante. Le cas des prescription graphique est couvert par la classe contrainteUnitaireSpécifique qui est associée à la classe Prescription du standard CNIG PLU.

Si le périmètre n'est pas spécifié dans le règlement écrit, on considère que cela s'applique à l'ensemble de la parcelle et il faudra utiliser seulement les classes contraintes et conditions.

La Classe PerimètreUnitaire est distincte des classes conditions et des contraintes mais associée aux

contraintes qui définissent un périmètre d'application.





IGN

Objectifs de la classe PérimètreUnitaire

Problèmes découlant de l'absence de cette classe :

- L'absence de lien direct entre la contrainteUnitaire et la conditionUnitaire entraine la multiplication des règles structurées.
- Dans certains cas, cela peut entrainer deux interprétations possibles de la condition. soit elle s'applique à l'ensemble du bâtiment/parcelle soit elle s'applique à une partie du bâtiment ou de la parcelle. Il est difficile de distinguer ces deux cas avec juste la notion de condition.
- La constructibilité peut changer en fonction de la programmation (par exemple s'il y a des commerces en rez de chaussée des bâtiments), on appliquera des coefficients différents au rez de chaussée et à celui aux étages dessus.

Cas identifiés nécessitant l'introduction de la notion Périmètre :

- Un exemple de bande de constructibilité graphique référencé dans le règlement
- Un **exemple de périmètre non défini graphiquement** présenté dans le règlement
- Un exemple de condition de périmètre distinct du périmètre d'application de la contrainte

PerimetreUnitaire + id: URI + nom: CharacterString + profondeur: Real [0..*] + reference: TypeReference [0..*] + type: CharacterString

La notion de périmètre permet de :

- **minimiser le nombre d'entrées** requises pour une règle
- de bien **délimiter la classe condition** (permet de distinguer l'application de la condition du périmètre).
- de faciliter l'interprétation des règles structurées

7



Liberté Égalité Fraternité



MERCI DE VOTRE ATTENTION